





FICHE D'IDENTITÉ

* GÉNÉRALITÉS :

Nom de la structure:

Entité ESS (recyclerie, ressourcerie, tiers-lieu, repair café,…):

Année de création de votre structure:

Adresse postale / Téléphone / Horaires d’ouverture de la structure principale:

Adresse postale / Téléphone / Horaires d’ouverture de la structure secondaire:

Site internet (lien URL, page Facebook ou autre):

Contact personne titulaire (nom, prénom, téléphone, mail):

Contact personne suppléante – optionnel (nom, prénom, téléphone, mail):

* STATUTJURIDIQUE

SIREN:

Code NAF/APE:

Agrément (ESUS, jeunesse et sport,…):

Structuration sociale (ACI, EI, emploi pérenne, …) :

Nom de la convention collective (si vous en avez une):

Logo

* RESSOURCES HUMAINES

Nombre d’employés (merci de détailler le nombre de CDI, CDD, PEC, service civique,…):

Nombre de bénévoles:

Nombre d’adhérents:

* FONCIER ET LOGISTIQUE

Nombre d’antennes de votre structure en Nouvelle Aquitaine:

Êtes-vous propriétaire du /des locaux de votre structure ?

Surface totale de l’ensemble de vos antennes (en m²):

M² alloués par zone (espace vente, atelier, parking,…):

Flotte logistique (nb de camion et cubage):

* VOS ACTIVITÉS

**Filières** (barrez ce que vous ne faites pas):

Articles de bricolage et jardin /Quincaillerie

Articles de puériculture et jouets

Articles des ports

Equipements électriques et électroniques

Livres/BD/DVD/CD

Matériaux de construction

Mobiliers particuliers

Mobiliers professionnels

Textile/Linge/Chaussures/Accessoires de mode

Vaisselles/Ustensiles de cuisine/Objets déco/Bibelots/Cadres

L’activité de recyclerie/ressourcerie est votre activité principale:

Quelles sont vos autres types d’activités (ateliers participatifs, débarras, agencement d’espace,…):

Moyen de traçabilité (GDR,ORessource,…):

Processus de collecte (déplacement chez particulier, chez pro, déchetterie,…):

Territoire d’intervention (nom des Communautés de communes,…):

Appartenance à des Réseaux autre que ReNAITRe (Réseau National des Ressourceries, Inaé, Heureux Cyclage,…):

Convention Eco-organisme (si oui lesquels?):

REGLEMENT DE L’ADHESION  
  
**Le montant des adhésions 2023 :   
- 10 € pour les structures porteuses de projet/en démarrage\*  
- 100 € pour les autres  
*\*****une structure n’est plus considérée comme porteuse de projet et en démarrage dès qu’elle est en capacité de vente et qu’elle génère des ressources.*

